



16ème législature

Question N° : 16929	De M. Jean-Luc Bourgeaux (Les Républicains - Ille-et-Vilaine)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique >gendarmerie	Tête d'analyse >Baisse des effectifs de gendarmerie/AMRF	Analyse > Baisse des effectifs de gendarmerie/AMRF.
Question publiée au JO le : 09/04/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Luc Bourgeaux appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'inquiétude de l'Association des maires ruraux de France sur la baisse des effectifs de gendarmerie, qui sont bien en dessous des effectifs théoriques annoncée depuis quelques années, ce qui conduit à une situation où le manque de personnel se situe entre 10 et 20 %. Force est de constater que la gendarmerie nationale a pour mission d'assurer la sécurité du territoire avec 80 000 gendarmes et les relations entre élus et gendarmes sont primordiales sur de nombreux sujets pour permettre la quiétude des habitants. Courant 2023, plus de 200 nouvelles brigades de gendarmerie ont été créées afin de remplir certains objectifs ; pourtant, les maires de territoires ruraux craignent des transferts de personnel des gendarmeries actuelles vers les nouvelles gendarmeries de proximité. Cette situation nuirait au bon fonctionnement et à la pérennisation des gendarmeries actuelles, étant donné que la gendarmerie est touchée par des départs, des démissions et difficultés à recruter. C'est pourquoi il lui demande de lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre pour pallier les difficultés rencontrées par les gendarmes, sous-officiers, officiers, et renforcer l'attractivité de ce métier.